



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2019



Edito spirituel

Une affirmation claire du Seigneur :
*Pas d'ambiguïté ni de tergiversation !
Jésus invite chacun à devenir heureux...*

**Heureux vous les pauvres,
car le Royaume de Dieu est à vous**

Le Christ ne nie pas que notre situation puisse paraître parfois désespérante. Mais Il nous ouvre un nouvel horizon. Et sa mère Marie incarne celle qui s'est toujours conformée à sa vocation. Elle a accueilli l'appel de Dieu. Elle a donné la vie à son Fils. Elle l'a suivi, elle a accompagné son ministère jusqu'à la Croix avant d'être illuminée par la Résurrection.

C'est tout cela qu'elle met en valeur dans les sanctuaires qui lui sont dédiés, où elle est apparue comme à Lourdes. Marie nous tourne vers son Fils

Les béatitudes trouvent un écho dans la grotte de Massabielle où la Vierge Marie est venue rejoindre Bernadette. Notre Pèlerinage à Lourdes devient ainsi la meilleure réponse à la parole de Jésus par le service des malades, le temps que nous consacrons à la prière et le partage de notre foi.

Lors de ce 146^e Pèlerinage National conduit par Mgr Luc RAVEL, archevêque de Strasbourg, et toute la Famille de l'Assomption, nous célébrerons l'Assomption de la Vierge Marie le 15 août. Moment privilégié pour prier les uns pour les autres, pour la France et le monde.

Venez nombreux partager avec nous cette joie à laquelle Jésus nous appelle !

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



Venez fêter l'Assomption à Lourdes !

Chers amis limousins,

⇒ Que l'on soit malade ou bien portant, sur ses deux jambes ou dans un fauteuil roulant, le pèlerinage National offre un temps de ressourcement unique et de belles rencontres, dans ce haut lieu de prière qu'est Lourdes.

⇒ Une grande nouveauté cette année, pendant notre pèlerinage : **la comédie musicale "Bernadette de Lourdes"** Durée : 1h30 - Lieu : salle Robert Hossein accessible par cars spécifiques. Il vous sera offert comme à toutes les personnes logées en Accueil.

Infos : bernadettedelourdes.fr

⇒ Nous sommes tous envoyés en mission pour inviter largement de nouveaux pèlerins. Sachons partager la joie que nous avons à venir à Lourdes chaque année et faisons venir nos proches !

Nous comptons sur vous pour nous rejoindre auprès de Notre-Dame de Lourdes !



Le médecin du comité du Limousin :

Docteur Michel Lamassiaude
06-80-27-90-61 et 05-53-52-65-31
Vaulx, 24270 Dussac et lamavaulx@gmail.com

Le comité du Limousin :

07-86-25-59-00 et 05-55-33-16-91
comite.limoges@pelerinage-national.org
www.pelerinage-national.org

Ceci est un bulletin d'inscription **pour les pèlerins malades et handicapés**.

Il doit être soigneusement rempli et renvoyé, avant le 30 juin 2019, par courrier au Docteur Michel LAMASSIAUDE, Vault, 24270 Dussac. Pour tout renseignement, vous pouvez le joindre au 06-80-27-90-61. Vous recevrez mi-juillet un courrier qui confirmera votre inscription et vous donnera plus de précisions. **Pour les pèlerins valides**, un dossier d'inscription spécifique doit être demandé au 05-55-33-16-91.

- **Aller : dimanche 11 août.** Départ de Bellac à 8h et de Limoges à 10h. Arrivée à Lourdes vers 17h30.
- **Retour : vendredi 16 août.** Départ de Lourdes à 9h. Arrivée à Limoges vers 17h30 et à Bellac vers 18h30.

Le transport est en autocars climatisés grand tourisme. Ils sont spécialement aménagés pour les personnes allongées ou en fauteuil. On y monte par un petit ascenseur. Il y a 3 lieux de départ et d'arrivée :

- A **Limoges**, sur le parking de la Maison Diocésaine (15, rue Eugène Varlin)
- A **Bellac**, devant l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin (4, avenue du Général de Gaulle)
- A **Brive**, sur le parking du Teinchurier, à la sortie n°51 de l'A20

Un arrêt à Montauban pour le déjeuner est prévu à l'aller comme au retour. Les repas sont fournis.

L'hébergement est proposé dans le Sanctuaire, au sein des Accueils qui bénéficient de tout le confort et l'assistance médicale nécessaires aux personnes malades ou handicapées : lits médicalisés, matériel médical, équipe de médecins et infirmiers présente jour et nuit, dialyse...

Le prix du pèlerinage est 374 € tout compris pour les 6 jours de pèlerinage.

Ce prix comprend l'adhésion à l'Association Notre-Dame de Salut (10€), la redevance versée au Sanctuaire de Lourdes, (15€), les frais d'organisation du pèlerinage (30€), le transport médicalisé (68€), la pension complète (251€), l'assurance (5€) et l'assistance médicale. C'est le coût réel. **Si vous ne pouvez le régler, essayez en votre âme et conscience d'en payer le maximum.**

Un acompte de 129 € est demandé pour valider l'inscription, le solde est à verser au plus tard le 31 juillet.

Le règlement peut être étalé en 2 ou 3 fois. Il peut être effectué :
• En espèces,
• Par chèque à l'ordre de l'Association Notre-Dame du Salut, comité du Limousin,
• Par virement à IBAN : FR76 3006 6100 4100 0111 0483 057 et BIC : CMCIFRPP.

Ce dossier d'inscription comprend trois documents :

Vous devez les remplir soigneusement. La commission se réunira début juillet pour examiner les dossiers. Toute personne n'ayant pas retourné un dossier complet, dûment rempli, ne sera pas autorisée à venir.

1. La fiche rose d'inscription, à remplir de façon précise et soignée. Une photographie d'identité récente et de face doit être jointe à cette fiche ou envoyée par mail : comite.limoges@pelerinage-national.org
Elle est essentielle en cas de problème durant le pèlerinage.

2. La fiche de renseignements médicaux à faire remplir, signer et tamponner par votre médecin traitant. Il doit y préciser le maximum de renseignements, avec en particulier le diagnostic actuel et les traitements en cours. La prescription médicale devra dater de moins d'un mois. Cette fiche sera mise dans une enveloppe que vous cachèterez et intitulerez « Secret médical ».

3. L'attestation de consentement éclairé qui vous informe sur les conditions de voyage et de séjour de votre pèlerinage. Elle doit être signée soit par vous, soit par votre représentant légal, soit par votre accompagnant.



Aider un pèlerin démun

Vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin démun à participer au Pèlerinage. Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2019

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectifs après le 20 septembre.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements, à la portabilité des données, à connaître le sort des données après la mort. Vous pouvez vous adresser à central@pelerinage-national.org